



AFFAIRE REPORTEE

AFFAIRE N° 44 - Renouvellement du contrat de location du Bar de la piscine.

Le Maire : propose de renvoyer cette affaire devant la Commission des Finances. Il signale d'ailleurs qu'il n'a pas encore reçu du Gérant de la Piscine les renseignements qu'il lui avait demandés.

Ce dossier est renvoyé à une prochaine séance.

X

X

X

source S.C.M